

Troubles dans le travail. Sociologie d'une catégorie de pensée

Marie-Anne Dujarier

Paris, Presses universitaires de France, 2021, 435 p.

Lu par Jennifer Laussu*

Qu'appelons-nous travail dans notre société ? C'est à cette question, objet de constants débats, que Marie-Anne Dujarier tente de répondre dans l'ouvrage *Troubles dans le travail. Sociologie d'une catégorie de pensée*. L'autrice interroge le caractère ubiquitaire du mot « travail » et ses multiples significations. Elle montre qu'il est une « institution centrale et une machine à identité » qui « détermine notre subsistance, tout en étant érigé en valeur sociale » (p. 16).

Le cadre théorique adopté semble éclairer le choix du titre de l'ouvrage. En effet, l'autrice reprend la notion forgée par Durkheim pour saisir le « travail » en tant que *catégorie de la pensée et de la pratique* ; c'est-à-dire comme « représentation sociale historique construite qui exprime l'état de la société et s'impose à nous pour finalement outiller notre manière de penser, d'agir et de sentir (Durkheim, 1998)¹ » (p. 24). L'autrice s'appuie également sur la notion de « trouble », proposée par Judith Butler, puisqu'elle défend la thèse « selon laquelle la catégorie de pensée “travail”, est aujourd'hui “troublée” (Butler, 2006)² par ces transformations sociales empiriques » (p. 24).

L'ouvrage est composé de quinze chapitres qui se répartissent en deux parties.

La première partie retrace la généalogie de la catégorie de pensée, en posant tout d'abord les cadres théorique et méthodologique (chapitre 1). À l'instar de Durkheim, Bourdieu, ou Butler, l'autrice cherche à dénaturaliser et « désessentialiser³ » le mot « travail ». Les usages du mot foisonnent à partir de la révolution politique et industrielle du XIX^e siècle. L'autrice étudie trois principaux usages, saisissables à travers trois types de sources : ordinaires (mobilisation de dictionnaires de langue courante), institutionnelles (mobilisation de discours, pratiques et rites institutionnels) et disciplinaires

* Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET), Conservatoire national des arts et métiers (Cnam).

1. Durkheim É. (1998), *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, Paris, Presses universitaires de France.

2. Butler J. (2006 [1990]), *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, trad. de l'anglais par C. Kraus, Paris, La Découverte.

3. Verbe utilisé par M.-A. Dujarier et Pierre Bourdieu qu'elle cite : Bourdieu P. (2002 [1984]), *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit.

(mobilisation de textes savants). L'ambition est de donner progressivement à voir trois significations : l'activité, l'ouvrage et l'emploi. La généalogie s'articule en cinq périodes qui correspondent à des régimes politico-économiques passés en revue dans les cinq chapitres suivants.

Durant l'Antiquité (chapitre 2), le mot n'existe pas ; ainsi, contrairement à l'idée assez commune, le « travail » ne peut alors être ni méprisé ni valorisé. Il apparaît au cours du Moyen Âge (chapitre 3). Les usages que fait l'Église du mot ont pour objectif de faire accepter le labeur, la peine et ainsi de maintenir l'ordre social à travers la production ou le « travail ». La naissance du capitalisme marchand et colonial entre les XIV^e et XVIII^e siècles implique à la fois l'émergence d'une nouvelle classe sociale légitimant l'activité marchande et la multiplication des usages vernaculaires du mot endossant les trois significations au sein des institutions et en économie politique (chapitre 4). La révolution politique et industrielle (1789-1945) rend la catégorie de pensée incontournable dans les trois usages (chapitre 5). L'industrialisation croissante apporte des changements importants puisque le régime capitaliste industriel modifie structurellement « le rapport entre activité, ouvrage et emploi, en subordonnant les deux premiers au troisième » (p. 89). Durant la période de consommation fordiste (1946-1990), le mot « travail » devient ubiquitaire, dans le sens où il est au cœur des politiques publiques, participe à la construction des identités sociales et permet de vivre (bien qu'il puisse aussi tuer) ; il est aussi de plus en plus valorisé moralement (chapitre 6). Toutes les institutions qui se construisent autour du « travail » tendent à privilégier l'emploi comme signification centrale, au contraire des disciplines scientifiques selon lesquelles « travail » désigne l'une ou l'autre des trois acceptions (activité, ouvrage et emploi). Dans les usages courants, toutes trois sont explicitement imbriquées. Cependant, leur articulation est fragilisée par le capitalisme néolibéral à partir des années 1990 (chapitre 7). Insistant sur sa dimension morale et prenant le « travail » pour un quasi-synonyme du mot « emploi », les politiques publiques néolibérales en font en effet une condition nécessaire pour assurer la subsistance des individus. Dans les usages disciplinaires, des débats existent entre, d'un côté, l'approche dominante développée par les économistes orthodoxes qui considèrent le « travail » comme équivalent à l'emploi, et de l'autre côté, le « courant pluridisciplinaire sur l'activité » (p. 177) qui prône le « travail réel » et donc le « travail » dans toutes ses dimensions.

La seconde partie comprend donc sept chapitres et interroge les « troubles dans le travail » en étudiant les usages contemporains dans le contexte du capitalocène⁴. L'auteur s'appuie sur des « recherches récentes dans le champ de la sociologie, essentiellement. [S]es propres recherches informent évidemment le raisonnement » (p. 207). Elle cherche à tester l'hypothèse d'une « tectonique des plaques » (p. 207) entre les trois significations historiques de la catégorie de pensée qui semblent dériver chacune de leur côté. Elle emprunte alors l'expression de J. Butler (2006) pour désigner les

4. Pour en savoir plus en quelques mots sur le capitalocène et sa différence avec l'anthropocène, voir la page « Anthropocène ou capitalocène » : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-pourquoi-du-comment-economie-social/anthropocene-ou-capitalocene-2552791>, consulté le 10 juin 2022.

pratiques « inclassables, qui s'écartent de la norme, [et] "troublent" la catégorie de pensée de travail » (p. 208). Ces pratiques inclassables, nommées également « transformations sociales empiriques », sont le produit de six faits sociaux principaux qui constituent les six des sept chapitres de la seconde partie.

L'autrice montre que le capitalisme produit du « travail » et des pratiques inutiles (chapitre 1 de la partie 2), voire nocives, pour la subsistance commune, mais utiles aux employeur·euses par exemple. De nombreux emplois contribuent à l'écocide de manière indirecte ; ce faisant, ils interrogent la catégorie de pensée « travail » et les institutions qui portent son nom ainsi que l'utilité de ces productions, peu débattue collectivement. Dans le même temps, de multiples tâches de production utiles au maintien de la vie (travail du *care* ou autoproduction) sont difficilement reconnues comme du « travail » dans les usages sociaux, institutionnels et scientifiques, si elles ne sont pas effectuées dans le cadre d'un emploi rémunéré (chapitre 2). L'autrice s'intéresse ensuite à la décorrélation entre les significations du mot « travail » (chapitre 3) : l'obtention de revenus n'est ainsi pas nécessairement « liée au fait de déployer une activité productive utile dans le cadre d'un rapport d'emploi » (p. 259). En effet, la détention de capital ou encore les transferts sociaux peuvent également être rémunérateurs. De plus, dans le cadre contractuel du salariat, le rapport de force entre employeur·euses, employé·es et État est central dans les négociations portant sur le temps de travail en ce qu'il contribue à la qualification d'une tâche comme « travail » (chapitre 4). De nombreux pans de l'activité sont méconnus, ignorés, ou réalisés en plus, dans une logique de réduction des coûts, alors qu'ils sont nécessaires à l'accomplissement d'une activité ou d'une production données. Cette réflexion se poursuit par l'intérêt porté par les employeur·euses et l'État aux pratiques sociales qui permettent de se maintenir dans la norme salariale (chapitre 5). Alors que les institutions ne considèrent pas ces activités productives bénévoles⁵ comme du « travail », elles les valorisent pourtant largement. Ainsi, les nouveaux modèles économiques qui émergent au début des années 2000, fondés entre autres sur l'entrepreneuriat de soi, et l'omniprésence des technologies internet, renouvellent l'incertitude concernant « la signification sociale de "travail" » (p. 316). Soutenus par des dispositifs d'inspiration néolibérale⁶ et s'appuyant sur les technologies en réseau, ils favorisent de nouveaux modes de production et de consommation (chapitre 6) et échappent au cadre salarial. La revendication à « propos de la qualification de ces activités productives, utiles et parfois très profitables » (p. 317) est un débat aux multiples enjeux, entre celles et ceux qui produisent de la valeur et revendiquent le mot « travail » et celles et ceux qui s'approprient la valeur générée et esquivent soigneusement le mot.

5. Par exemple : entretenir un réseau, se former, faire du « marketing de soi » pour maintenir une réputation, accepter des stages peu ou pas rémunérés.

6. On peut citer, par exemple, la marchandisation de l'attention et des données, le « travail des consommateur·rices », la promotion de produits de marque par les fans ou les bloggeur·euses. Ce sont des activités de production pour lesquelles le producteur ou la productrice n'est pas rémunéré·e.

En définitive, M.-A. Dujarier rend compte du fait que les pratiques contemporaines dans lesquelles « activité, production, utilité et emploi pour la subsistance sont déliés, concernent finalement la majorité de la population », et que « le *queer*, le bizarre, [...] semble être devenu la norme empirique » (chapitre 7, p. 347). En plus de la dissociation empirique des significations (la « tectonique des plaques »), émerge une confusion dans la polysémie bien utile à celles et ceux qui s'approprient l'activité d'autrui. Tout cela donne à voir un désajustement entre les pratiques contemporaines et la catégorie de pensée « travail », questionnant ainsi son caractère obsolète.

En conclusion, l'autrice suggère de rompre avec l'obligation de penser avec cette « catégorie de pensée normative » pour mobiliser des outils de pensée et d'action renouvelés. Pour cela, elle propose de « déplier » le mot, c'est-à-dire en préciser les acceptions et « lever les quiproquos mais aussi de considérer le *rapport* entre ses différentes significations » (p. 369).

Donnant à voir et articulant des travaux pluridisciplinaires sur le travail, l'ouvrage est extrêmement didactique, du fait d'un souci constant d'accompagner le lectorat dans la compréhension de l'argumentation, comme le traduit son organisation : les parties et sous-parties sont nombreuses, les transitions soignées, les plans clairement annoncés. Une telle attention à la clarté le rend accessible à un public dépassant le champ académique. De plus, dans la lignée des débats énoncés dans la conclusion à propos des nouvelles façons de produire face aux enjeux écologiques, sociaux et existentiels contemporains, nul doute qu'il apportera des outils de réflexion à toute personne s'intéressant au travail et à son avenir.